



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2025 447

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

TRANSITION NUMERIQUE, INNOVATION ET EMPLOI

**CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE SCENOGRAPHIE SPECIFIQUE DESTINEE AUX
EVENEMENTS ORGANISES AU TITRE DU PROGRAMME "INNOVARIUM" - ATTRIBUTION
ET SIGNATURE D'UN MARCHE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE
PREALABLES**

Considérant la dynamique appelée « INNOVARIUM » qui s'inscrit pleinement dans le projet de territoire en s'incarnant au travers d'un ensemble d'actions concrètes en faveur du développement des entreprises par la transformation digitale et l'innovation,

Considérant que différents temps forts événementiels sont régulièrement organisés tout au long de l'année dans ce cadre et nécessitent de valoriser la dynamique « INNOVARIUM » au travers d'une scénographie adaptée,

Considérant que la Communauté d'Agglomération a lancé une consultation en application des dispositions de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique et après analyse de l'offre, la proposition de la société Cartonnages Vaillant ayant son siège à Lambres-lez-Aire (62120), 52 rue de Lillers, apparaît économiquement avantageuse,

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un marché à la société Cartonnages Vaillant ayant pour objet l'appui à la conception et la mise en œuvre d'une scénographie spécifique à la dynamique « INNOVARIUM » qui aura lieu sur les Rencontres Entreprises et Territoires (COTEO) pour un coût global forfaitaire de 5 683,20 € HT,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE d'attribuer un marché ayant pour objet l'appui à la conception et la mise en œuvre d'une scénographie spécifique à « INNOVARIUM » à l'entreprise Cartonnages Vaillant, ayant son siège social à Lambres-lez-Aire (62120), 52 rue de Lillers, entreprise qualifiée et expérimentée en matière d'emballages en carton ondulé et compact et de le signer pour un coût global forfaitaire de 5 683,20 € HT pour une durée de 3 mois à compter de la signature du marché.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **9 JUIL. 2025**

Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **- 9 JUIL. 2025**

Et de la publication le : **- 9 JUIL. 2025**

Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice